

Procès-verbal de la réunion du Conseil de participation du 25 juin 2024

Présents (réunion en visio)

Parents (AP) : M. Comeau-Montasse, M. Herssens, Mme Gastaldo

Enseignants : Mme Marichal, Mme Stockbroeckx, Mme Teixeira, Mme Wauters, M. Williame

Direction : M. Meinguet (président du COPA), Mme Rutten, Mme Valentin

Personnel administratif : Mme Deldime

Présentation de l'ordre du jour

Approbation du PV de la réunion précédente

Réorganisation des moments périscolaires en lien avec les avantages sociaux de la commune d'Auderghem

Ce qui va changer pour les repas chauds dans nos écoles fondamentale et primaire

Le suivi du chantier sur le site Chaudron : à quoi peut-on raisonnablement s'attendre ?

Evaluation de la fête scolaire

Divers

Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion du COPA du 17/10/2023 est approuvé.

Réorganisation des moments périscolaires en lien avec les avantages sociaux de la commune d'Auderghem

Cette réorganisation va avoir un impact positif sur le budget des familles.

Actuellement, grâce aux subsides de la commune d'Auderghem, le Collège facture 1,30 euros (par famille et par jour d'école) pour les surveillances de 7h30 à 8h30, du temps du midi et de 15h30 à 16h00.

A partir de l'année scolaire prochaine, la commune d'Auderghem va verser un subside par élève (comptage au 30 septembre de l'année scolaire précédente) au Collège pour les surveillances de 7h30 à 8h30, du temps du midi et de 15h25 à 16h25.

Ce qui implique que si on viendra chercher son enfant avant 16h25, il ne faudra rien payer en plus des 1,30 euros demandés par le Collège (par famille).

A 16h25, ce sont les asbl qui prendront le relais.

L'accueil du soir (sur les deux sites) sera facturé à 1 euro. Les parents pourront venir chercher leur enfant à n'importe quelle heure.

L'école des devoirs (uniquement pour la section primaire) proposée sur les deux sites sera facturée à 3,87 euros. Les parents ne pourront pas venir chercher leur enfant avant 17h (fin de l'étude). Une inscription à l'école des devoirs sera demandée.

Un montant de 6 euros sera facturé pour la garderie du mercredi après-midi.

Le subside octroyé par la commune va être le même pour toutes les écoles d'Auderghem (tous réseaux confondus).

La convention signée avec la commune est valable une année.

Elle pourra être reconduite année après année (avec une annexe à la convention).

Ce qui va changer pour les repas chauds dans nos écoles fondamentale et primaire

Le prestataire de services Sodexo a remis son préavis, il ne va plus travailler avec le Collège Saint-Hubert (3 sites) en 2024-2025.

Le Collège a donc dû passer par un marché public pour trouver un nouveau fournisseur de repas.

C'est l'entreprise de restauration Compass Group qui a remporté le marché et qui va livrer les repas chauds à partir du 2 septembre 2024.

Compass Group travaille au Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud.

Le contrat entre le Collège et Compass Group est d'un an, renouvelable ; il est donc intéressant d'avoir le retour des parents et des élèves quant à la qualité des repas livrés.

Les prix des repas chauds vont augmenter d'un euro (on passe à 6,50 euros pour les primaires et à 6,0 euros pour les maternelles).

Le suivi du chantier sur le site Chaudron : à quoi peut-on raisonnablement s'attendre ?

Ce qui a été réalisé depuis le premier trimestre 2023-2024 :

- la démolition complète de l'ancien gymnase
- l'évacuation des gravats
- la construction du bassin d'orage

Le chantier est pour le moment à l'arrêt car la demande de permis et le cahier des charges ont été remis il y a 3 ans or les prix ont fortement augmenté depuis.

Suite aux négociations, un accord a été trouvé et un nouveau planning des travaux déposé.

La construction du nouveau gymnase commencera en principe le lundi 19/08/2024 ; les travaux devraient durer une année.

Il faudra encore utiliser le gymnase du site VH pour les cours d'éducation physique des P4, P5 et P6.

Les futurs horaires vont tenir compte des « navettes Chaudron / VH ».

Evaluation de la fête scolaire

La fête scolaire du 25 mai a engrangé un bénéfice net de plus de 14 000 euros ce qui est bien plus qu'attendu (fête scolaire à Chaudron qui rapporte moins de bénéfice en principe que celle organisée à VH, météo peu favorable).

La direction remercie les parents et les enseignants pour la préparation en amont et l'aide apportée lors de la fancy-fair.

Remarques constructives des enseignants et des parents :

- pour le futur planning du poste vaisselle, enlever la première heure car très peu de vaisselle grâce aux verres consignés et aux porte-gobelets
- prévoir plus de boissons
- garder des pièces au stand ticket jusqu'à la fin de la fancy-fair pour le retour des verres consignés
- prévoir des torchons dans la cuisine car sol glissant
- à la table des tickets, ne pas mettre les gobelets à un seul endroit
- les bénévoles se trouvant à la table des tickets ne doivent pas oublier de mentionner qu'il faut prendre un verre pour le bar en plus du ticket boissons car il n'y a pas de verre au bar
- éviter le paiement en liquide.

Possibilité d'utiliser Payconiq ?

Monsieur Meinguet s'était renseigné en son temps auprès de Belfius. Il n'est pas possible d'effectuer un paiement électronique de compte à compte (compte du Comité des fêtes) car le Collège est une asbl.

Penser à la création d'un QR Code.

L'AP veut bien mettre à disposition un terminal de paiement « Sumup ». Attention, dans ce cas, des frais de 1,68 % sont prélevés. Adapter les prix en fonction ?

Ce point (modalités de paiement) sera à mettre à l'ordre du jour de la première réunion des Comités des fêtes

- au niveau du rangement, beaucoup de personnes ont aidé le samedi soir ainsi que le dimanche matin (contrairement à la fancy-fair de 2023).

Divers : leçons de natation pour les P5

Pour l'année scolaire prochaine, la FWB impose une période de cours d'éducation physique supplémentaire par tranche de 20 élèves pour la P5.

Ce qui se traduit à Chaudron par 4 périodes d'éducation physique.

Or, il y a 3 classes en P5 et on ne disposera pas d'un gymnase à Chaudron en 2024-2025.

Monsieur Lionel a proposé de profiter de cette nouvelle période pour des cours de natation.

Actuellement, les premières et deuxièmes secondaires du Collège ont des cours de natation.

L'organisation des cours de natation des P5 va se greffer sur celle du secondaire.

Concrètement, pour les P5, en 2024-2025 :

- cours de natation deux semaines sur trois le jeudi matin
- 40 minutes dans l'eau (Piscine Calypso 2000)
- une classe à la fois accompagnée par le titulaire de classe
- ce ne sont pas les moniteurs du Calypso qui donneront cours mais bien deux professeurs d'éducation physique de l'école.

Comme pour le brevet vélo, nous aurons des élèves avec des niveaux différents ; chacun progressera à son rythme.

En 2025-2026, ces cours de natation devraient s'étendre aux P6.

L'UFAPEC vient de sortir un article qui mentionne que plus d'un enfant sur deux à l'âge de 12 ans ne sait pas nager. Ces cours de natation viennent à point nommé.

Que devront payer les parents pour les cours de natation ?

L'abonnement scolaire à la piscine Calypso 2000 (68,50 euros) ainsi que le transport en bus

Divers : potager

L'équipe pédagogique est toujours enthousiaste pour ce projet.

Un budget de 3 500 euros a été trouvé grâce à Messieurs Comeau-Montasse et Lefebvre.

Les propositions suivantes sont à discuter avec l'équipe pédagogique et Mme Valentin :

- possibilité d'élargir les animations dans les classes ?
 - possibilité de trouver des endroits supplémentaires pour augmenter les récoltes ?
 - possibilité d'inclure les animations aux P1, P2 et P3 ?
 - possibilité de mettre une petite serre dans le potager de manière à avoir des récoltes l'été ?
- On rappelle que le Collège ferme ses grilles durant l'été.

Prochaine réunion du COPA

La prochaine réunion du COPA aura lieu le jeudi 7 novembre 2024 à 20h.

Mme Valentin va assurer la présidence du COPA étant donné que M. Meinguet va partir à la pension au mois de juillet.

Michèle Deldime
12 juillet 2024
secretariat@sthub.be